

# Les aventuriers des jeux'di

## **REGLEMENT INTERIEUR :**

Concernant les horaires : les personnes peuvent venir jusqu'à 15 minutes avant la fin du créneau proposé.

Pour ce qui est de l'emprunt de jeux : une carte peut être proposée aux adhérents afin de pouvoir emprunter des jeux chez eux. Ils devront déboursier 3 euros pour l'acquérir.

Pour tout emprunt de jeux, les demandeurs devront remplir une fiche en mentionnant :

- > Nom, prénom
- > Date d'emprunt

Le délai d'emprunt est fixé à 1 semaine. S'ils veulent prolonger l'emprunt, cela est possible pour 1 semaine supplémentaire seulement.

Si le jeu nous revient en étant cassé ou qu'il y a une perte, il est possible que ce soit la personne concernée qui rembourse. Sinon, selon la concertation des membres du bureau, c'est le président qui en prend donc toute responsabilité derrière.

Si la perte ou la casse est minime, aucun frais ne sera dépensé par la personne concernée.

Interdiction formelle d'utiliser le téléphone pendant le créneau proposé. Tout le monde devra les déposer dans une corbeille qui sera présente dès le début dans le lieu d'animation.

Tout adhérent a le droit de faire des dons. Les membres du bureau ne doivent :

- Accepter des jeux seulement en bon états et complets

Les membres proposant divers jeux doivent veiller à ce que :

- Chaque personne commençant un jeu y reste jusqu'à la fin.

-Interdiction de :

- > se lever sans permission
- > fumer
- > manger
- > parler fort
- > courir

Le bureau.